

Aménagement, habitat, occupation du sol

QUELQUES CHIFFRES CLES

ESPACES NATURELS & AGRICOLES
69% d'espaces naturels soit **87 552 ha**
(dont espaces naturels à usage agricole)
23% d'espaces agricoles soit **29 300 ha**
dont 49% de cultures permanentes

SUPERFICIE
1274 km2, 85 hab./km2 (190 hab./km2 pour l'Hérault)

ROUTES & URBANISME
5 400 ha d'espaces urbains (soit 4,3% du territoire)
4 962 ha d'infrastructures routières soit 3,9% du territoire

LOGEMENTS
43 948 logements (INSEE) dont
80% de résidences principales
10,2% de logements vacants
5,7 % de logements sociaux contre 10,1% dans l'Hérault

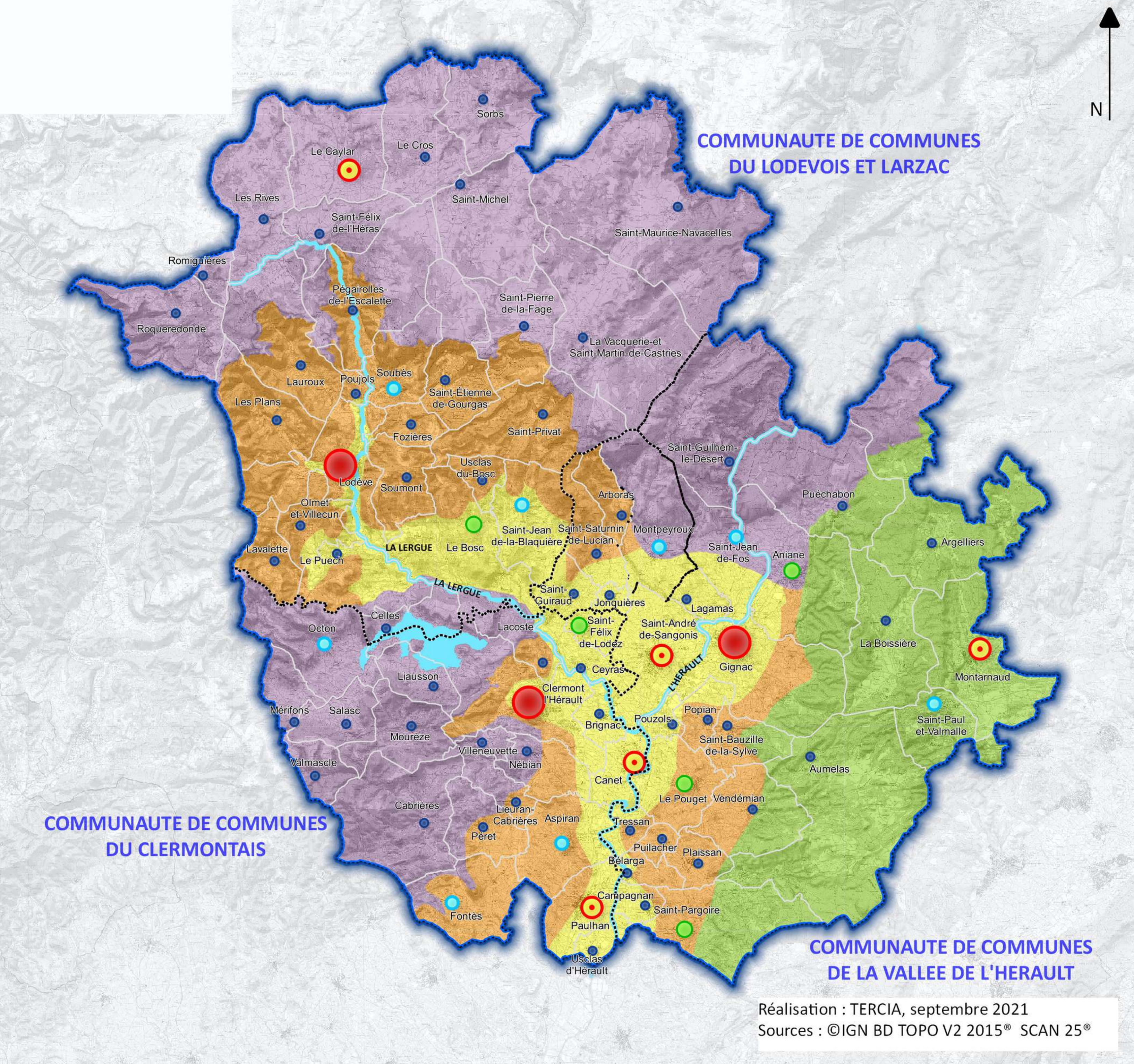
INDICE JEUNESSE
0,94 contre 0,84 pour l'Hérault

POPULATION
85 789 habitants, soit un **taux annuel** de
+ 1,36%, contre 1,7% entre 2008 et 2018
(CCC : 28 593 habitants, CCLL : 14 947 habitants, CCVH : 42 248 habitants)

1 SCoT & 1 PLUI en cours d'élaboration



0 2,5 5 7,5 10 km



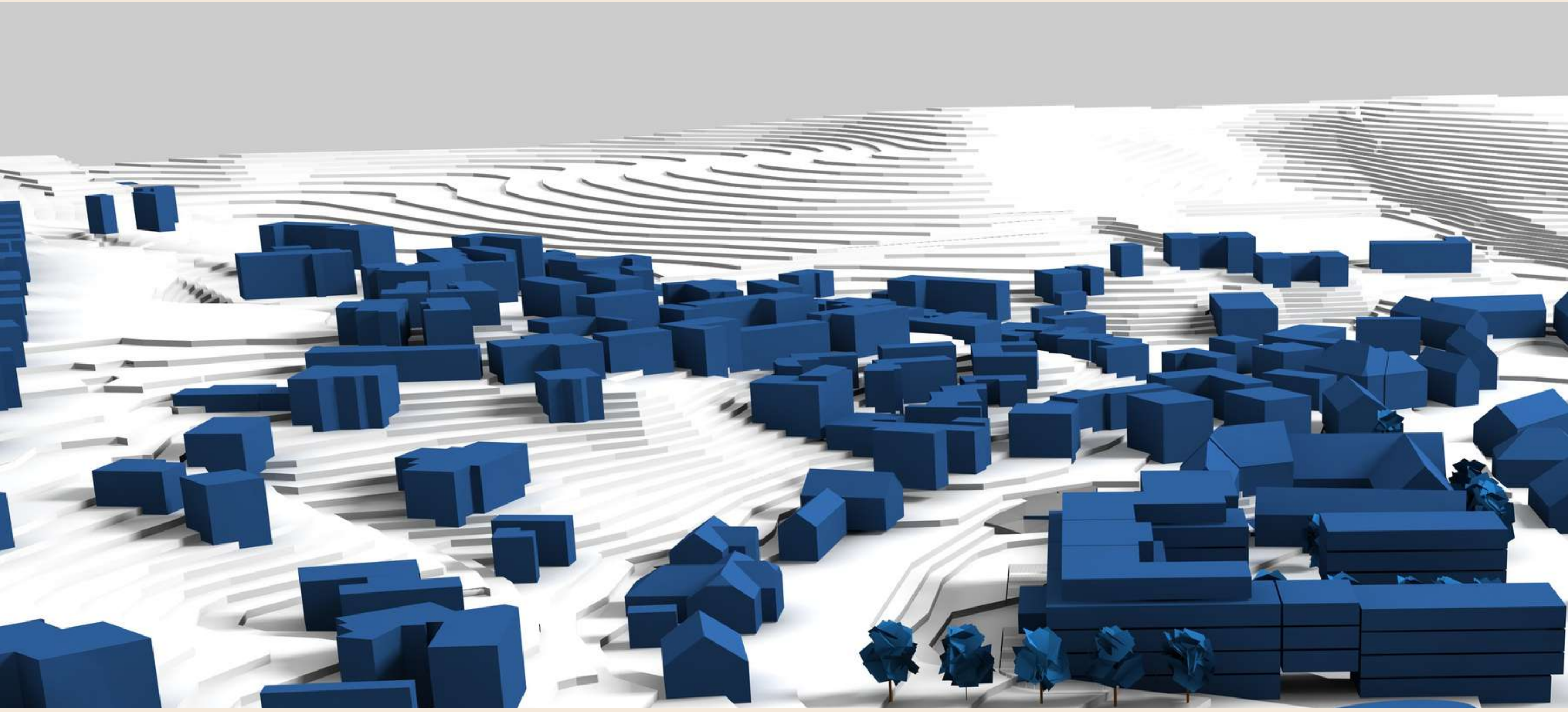
Réalisation : TERCIA, septembre 2021
Sources : ©IGN BD TOPO V2 2015® SCAN 25®

DES ATOUTS

- Proximité de Montpellier
- Proximité des services et des équipements
- Diversité des paysages
- Situation géographique au centre du département
- Qualité des infrastructures routières
- Attractivité résidentielle
- Taille raisonnable des villes
- Les patrimoines bâtis

DES FAIBLESSES

- Inertie des décisions politiques pour faire avancer des projets structurants
- Pollution lumineuse et manque d'espaces verts publics
- Densité de l'habitat, Pression démographique
- Laxisme des règlements sur la protection des paysages
- Concurrence entre communes et EPCI
- Logements locatifs insuffisants
- Centres anciens fragiles et en déshérence
- Urbanisation et artificialisation des sols, mitage
- Villes dortoirs, Désertification des villages
- Qualité de l'habitat et de l'urbanisme
- Déséquilibres territoriaux, Prix du foncier
- Périurbanisation, Banalisation des paysages





L'accès aux services publics et équipements d'intérêt collectif

QUELQUES CHIFFRES CLES

POLES SERVICES INTERMEDIAIRES
4 pôles maillent le territoire

MAISONS SERVICE PUBLICS
3 MSP : St Pargoire, Lodève et le Caylar

DENSITÉ MÉDICALE

- 12 % de la population du Lodévois et Larzac est située en zone sous dense contre un niveau de 6-8% pour le reste des bassins de vie
- offre de soins de plus en plus inégale sur le territoire.

MOBILITÉ COMMUNES RURALES

portées moyennes de déplacement pour leur mobilité quotidienne plus importantes pouvant atteindre 20 km contre 8 km en moyenne pour les villes centres

CENTRE D'ACCUEIL & PERMANENCES DE SOINS
4 établissements hospitaliers disposant d'un CAPS fonctionnant 24h/24

17 EHPAD

ratio de 134 places pour 1000 habitants de plus de 75 ans (ratio plus élevé que la moyenne départementale qui est de 89 pour 1000)

DES ATOUTS

» Une densité importante de pôles de proximité le long de la moyenne vallée de l'Hérault et le long des axes routiers structurants

» Le déploiement de l'accès internet a permis de faire évoluer les modalités d'accès aux services publics

» Un maillage de collèges et de lycées convenable

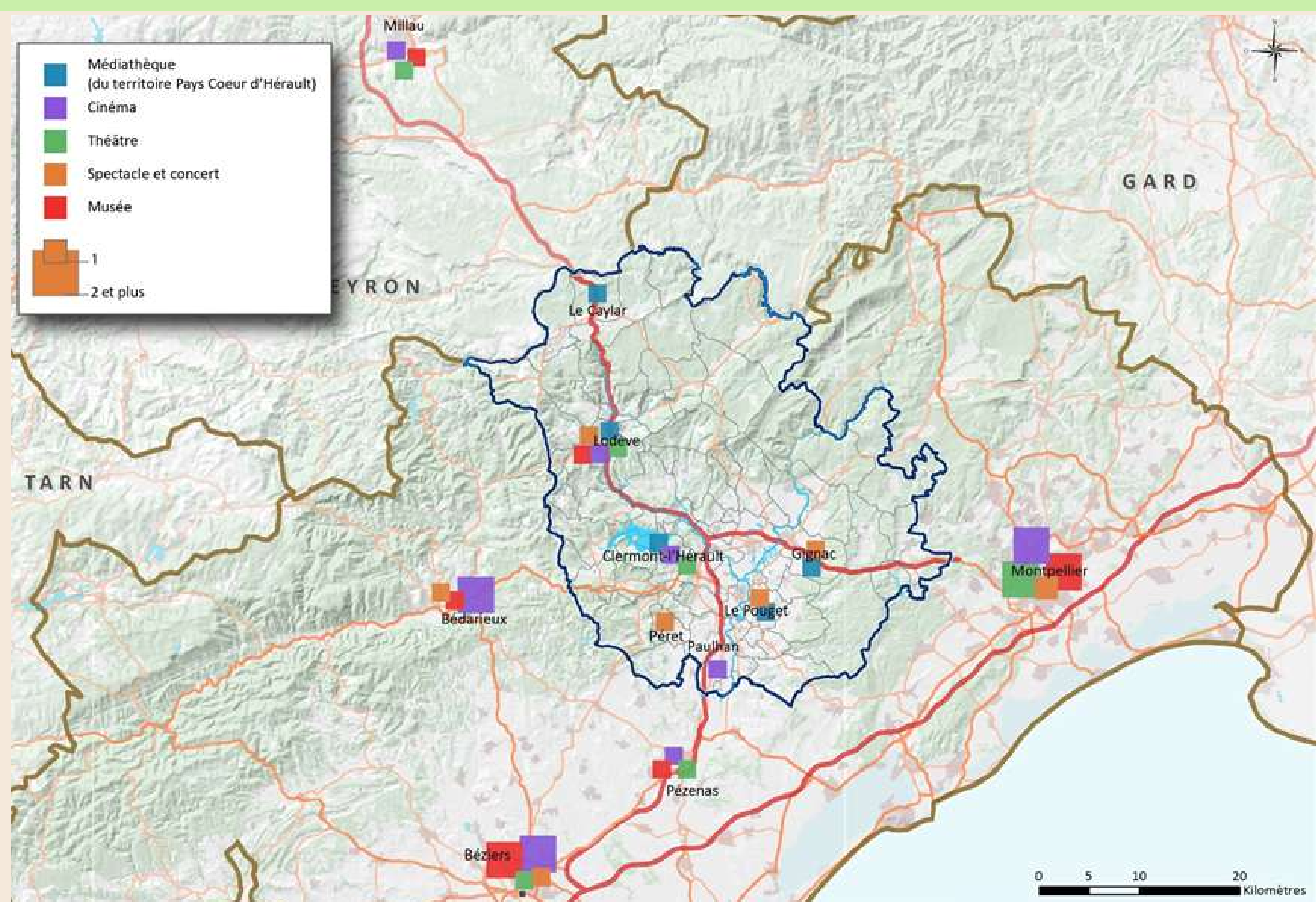
» L'activité associative et l'offre d'équipements sportifs et de loisirs couvrent l'ensemble du territoire

» Les équipements sportifs et culturels sont concentrés sur les villes centres

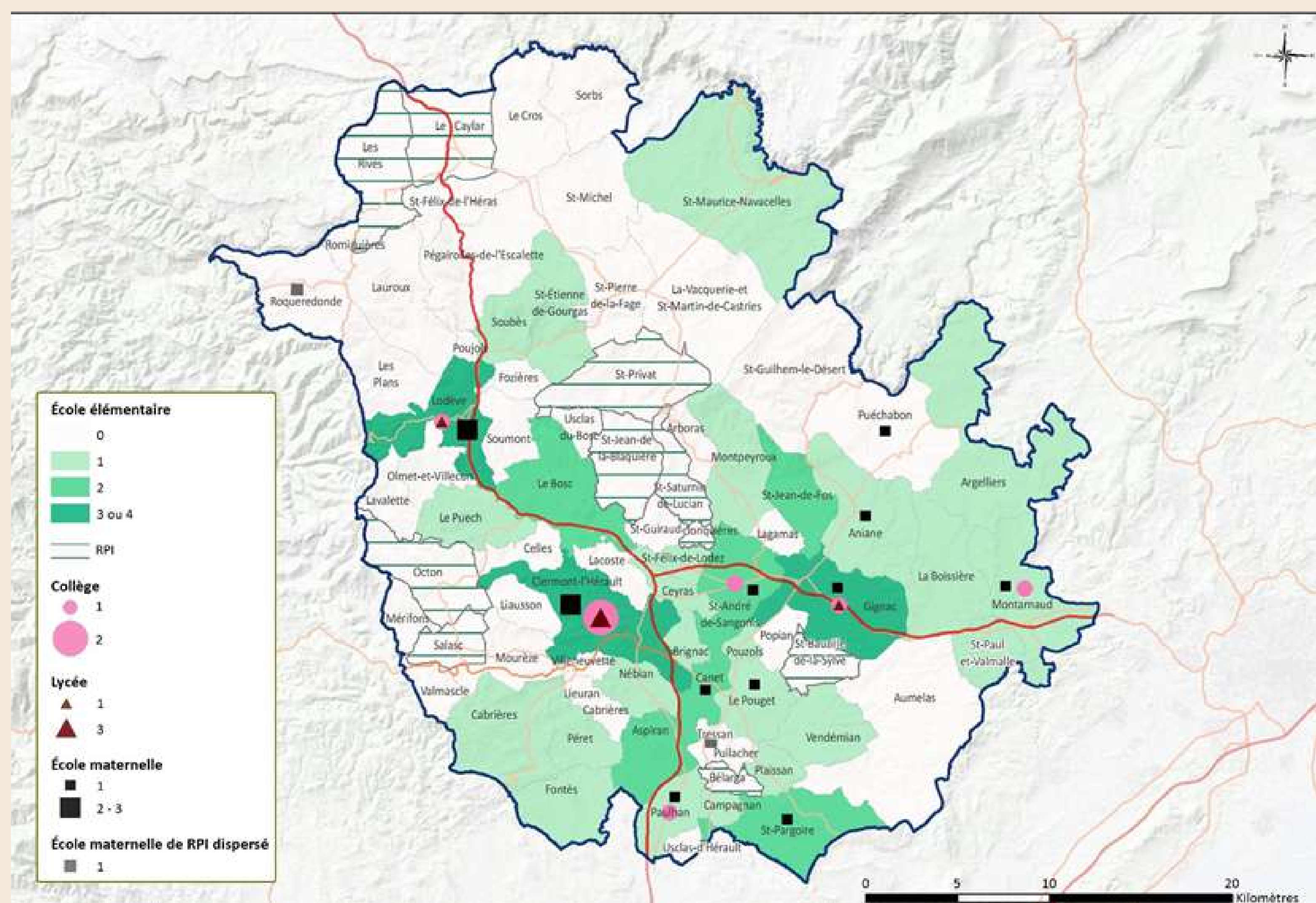
» Le territoire profite d'un vaste réseau permettant la pratique d'activités de pleine nature (randonnées, VTT, cyclotourisme..)

» Une bonne couverture de médiathèques et de bibliothèques sur le territoire, l'offre d'équipement culturel haut de gamme s'organise principalement autour de Lodève, Clermont et Gignac

» Un maillage de services intermédiaires localisés sur les villes centres et complété par des Maisons de Services Publics.



En 2021 70 % du territoire du SCoT offre un accès à la fibre optique



DES FAIBLESSES

» Les territoires peu denses et montagneux sont éloignés des pôles de services et d'équipements intermédiaires

» Le maillage d'équipements et de services de proximité accentue la différence nord / sud en termes d'équipement et fragilisé des catégories de population peu mobile (accentue la précarité des secteurs ruraux)

» Une offre d'accueil petite enfance mal répartie et insuffisante. Une dizaine de crèches propose une offre limitée à la demande en garderie collective. Il existe une offre parallèle des Relais d'Assistantes Maternelles

On dénombre d'un seul collège pour desservir le secteur nord du territoire

L'offre de formation supérieure reste limitée sur le territoire

Les temps d'accessibilité aux équipements et services sont plus importants pour les habitants des zones peu denses et montagneuses

Une offre de soins beaucoup plus limitée et éloignée pour les zones peu denses.

Un environnement encore préservé

PATRIMOINE NATUREL

- **89 600 ha soit 70%** du territoire est concerné par des **zonages environnementaux**

CLIMAT

- La tendance à **l'augmentation des températures est de 0,4°C tous les 10 ans** soit sur 35 ans environ 1,4°C
- **La demande en eau** potentielle a **augmenté de 10%** entre 1976 et 2010 soit une différence de près de 100mm

GAZ A EFFET DE SERRE

- 397 641 teqCO2 émis en 2015

QUELQUES CHIFFRES CLES

CONSUMMATION D'ENERGIE

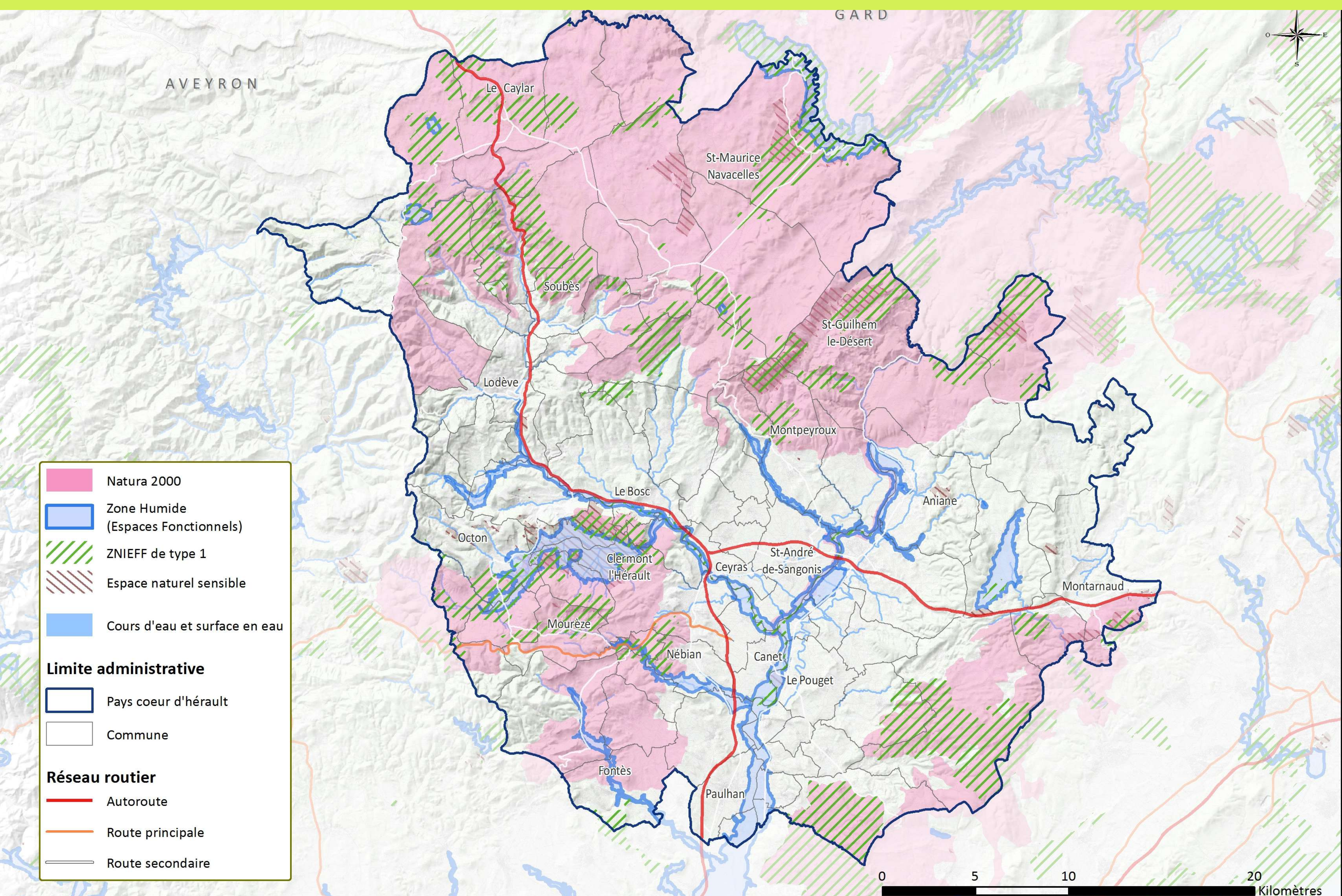
- **1 602 GWh** en 2015.
- **Le transport et le résidentiel** constituent les principales sources de consommations (76%)

ENERGIES RENOUVELABLES

- **14,5 %** de la consommation en énergie

DECHETS

- **558 kg/hab.** de Déchets Ménagers (2020) **584 en 2019**
- **taux de valorisation** est de **45,2 %** contre 49,3 % en 2019
- **45 % des tonnages** de déchets collectés sont partis en **enfouissement**.



DES FAIBLESSES

- » **Des signaux d'alerte forts** et des pressions qui s'accroissent: tension sur la **ressource en eau, perte de biodiversité, artificialisation des terres**
- » **Une augmentation des risques** dus au **changement climatique**: incendies, ruissellements, incidences sur les cultures
- » **Des marges de progrès** pour la valorisation des **déchets** encore très faibles
- » **Une dépendance énergétique très forte**
- » Une part importante de **population** en situation de **précarité énergétique**

DES ATOUTS

- » **Un patrimoine naturel et paysager reconnu** et pris en compte
- » **Des politiques environnementales fortes**: déchets, eau, planifications
- » **Une prise en compte des enjeux environnementaux** dans les entreprises, les activités, les usages en développement
- » **Des acteurs nombreux et mobilisés** en faveur de l'environnement et de la transition
- » **Des potentiels de productions d'énergies renouvelables**, par rapport aux besoins, très importants



Une santé à promouvoir

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

8% de la population habitant une zone sous-dotée (2015)

PSYCHOTROPES

10% des habitants ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes (2016)

SURPOIDS

7.8% des enfants de 4-5 ans (2012)

SURMORTALITÉ

par rapport à la France, par maladies cardiovasculaires, du système nerveux et liées au tabac

ACCES AUX DROITS

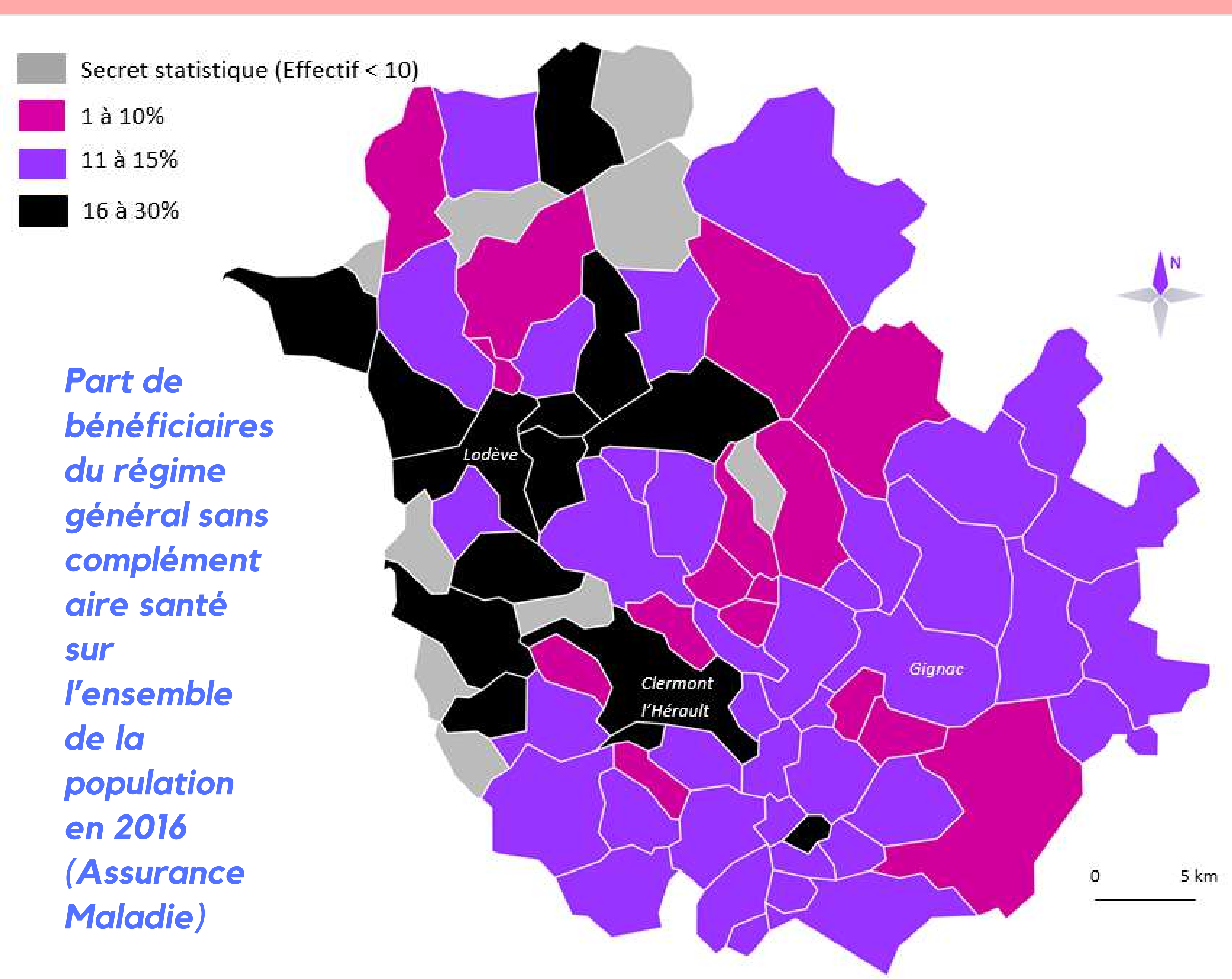
10 234 bénéficiaires du régime général sans complémentaire santé (2016)

EXPOSITION À L'OZONE

51% de la population soumise à une forte exposition (2017)

IVG

Taux pour 1000 femmes de 15-24 ans > aux taux de l'Hérault & de l'Occitanie (2014-2016)



DES ATOUTS

» Une espérance de vie à la naissance supérieure en Cœur d'Hérault (vs France, 2014).

» Un tissu essentiel d'acteurs œuvrant dans le domaine de la santé globale.

» Deux Contrats Locaux de Santé successifs ayant permis de mettre en place des projets structurants (Conseil Local de Santé Mentale, Projet Addictologie, Nutrition du jeune enfant, projets de réduction de l'exposition aux pesticides...).

DES FAIBLESSES

» Des indicateurs de précarité souvent plus préoccupants qu'aux niveaux régional et métropolitain, avec un impact sur l'accès à la prévention, aux droits et aux soins.

» Des publics rencontrant des difficultés dans des domaines divers (santé mentale, addictologie, périnatalité, alimentation, santé sexuelle...).

» Des professionnels parfois démunis face aux problématiques rencontrées.

» Une répartition inégale de l'offre de soins et des difficultés pour y accéder (médecine générale et spécialisée, maternités...).

» Une santé environnementale parfois impactée négativement (pollution des milieux, précarité énergétique, difficultés de mobilité...).



La santé ne dépend pas uniquement de l'offre de soins ; elle est influencée par de nombreux autres déterminants (logement, transports, éducation, alimentation, qualité de l'air, tissu associatif...). On considère même que « 80% de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et conditions de vie ».

Les élus du Cœur d'Hérault ont ainsi un grand rôle à jouer dans la promotion de la santé de leurs citoyens, dans le cadre d'« une approche globale qui vise à agir sur les déterminants de la santé (...) et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé » (1).

(1) Ensemble, promouvoir la santé en Pays de la Loire, ARS Pays de la Loire.



Une économie dominée par les très petites entreprises

- **13 090 ENTREPRISES** actives sur le territoire en 2020

1297 CREATIONS d'entreprises en 2021

TAUX DE PERENNITE DES ENTREPRISES

- **48%** pour les entreprises non accompagnées
- **88% à 5 ans** pour les entreprises accompagnées par la pépinière (2021)

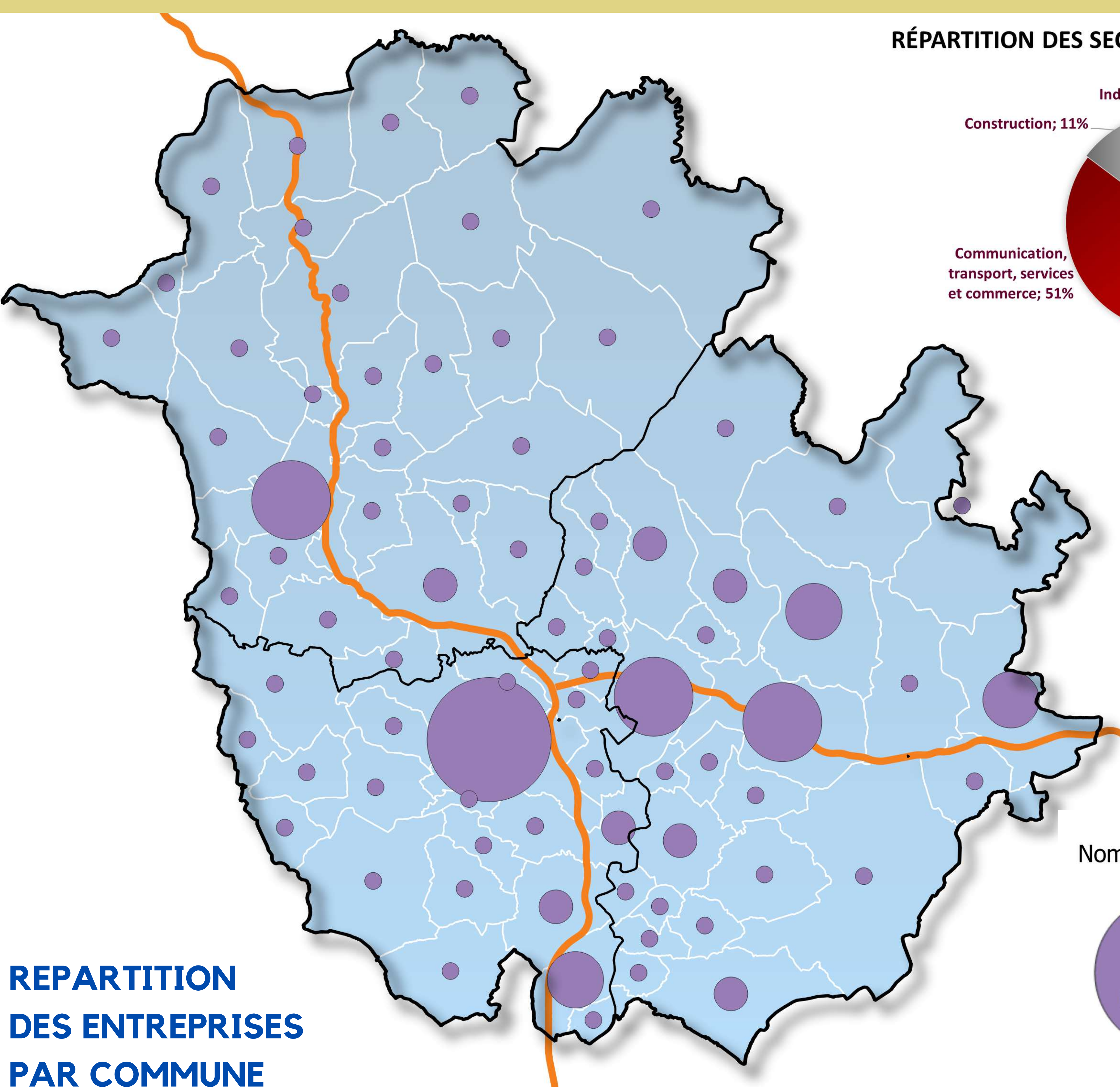
QUELQUES CHIFFRES CLES

- **98%** des entreprises ont - de 10 salariés
- **19 PARCS D'ACTIVITES** sur 255 Ha

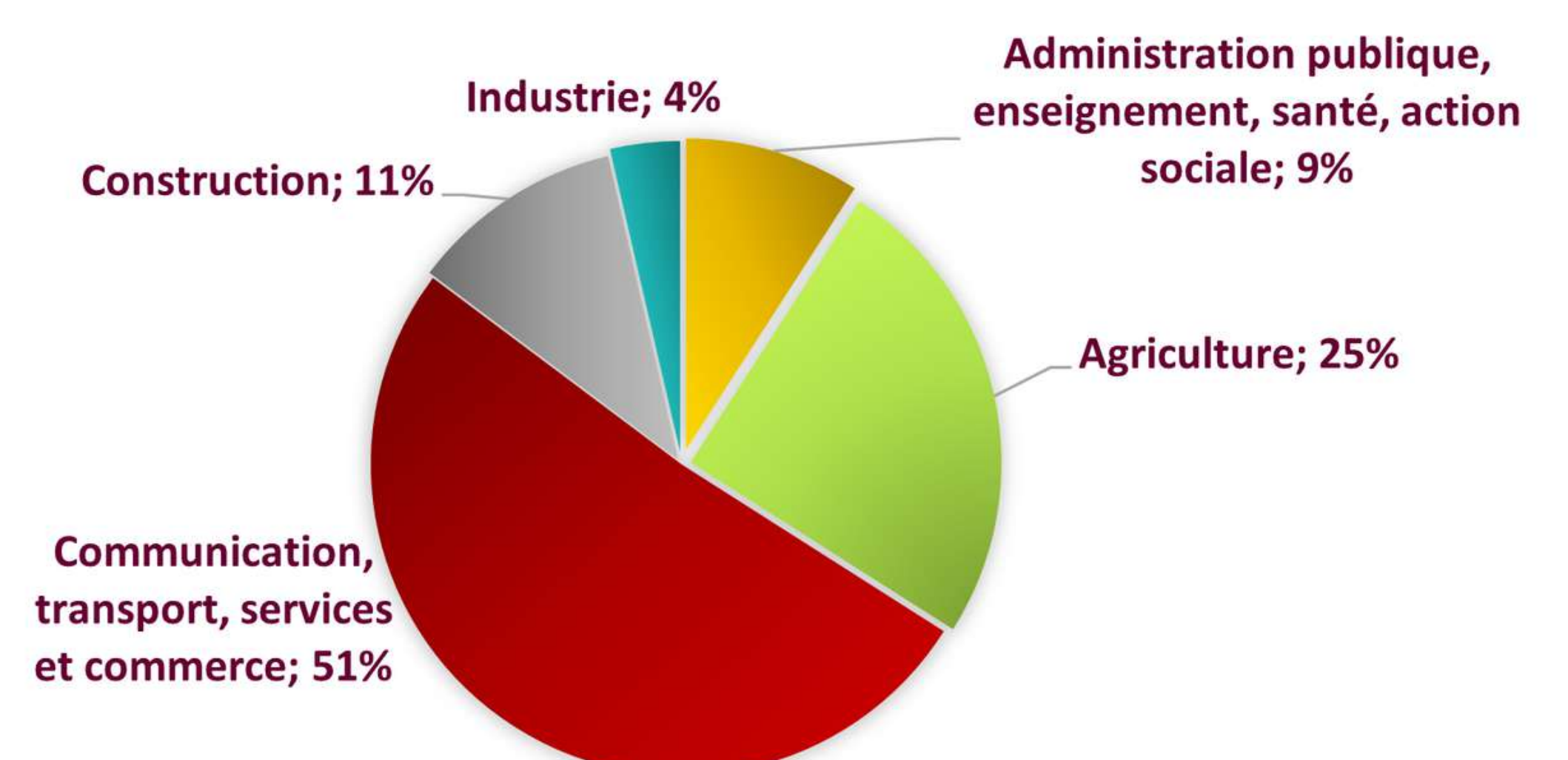
TAUX DE CHOMAGE

- **10,5%** au 1er trimestre 2021

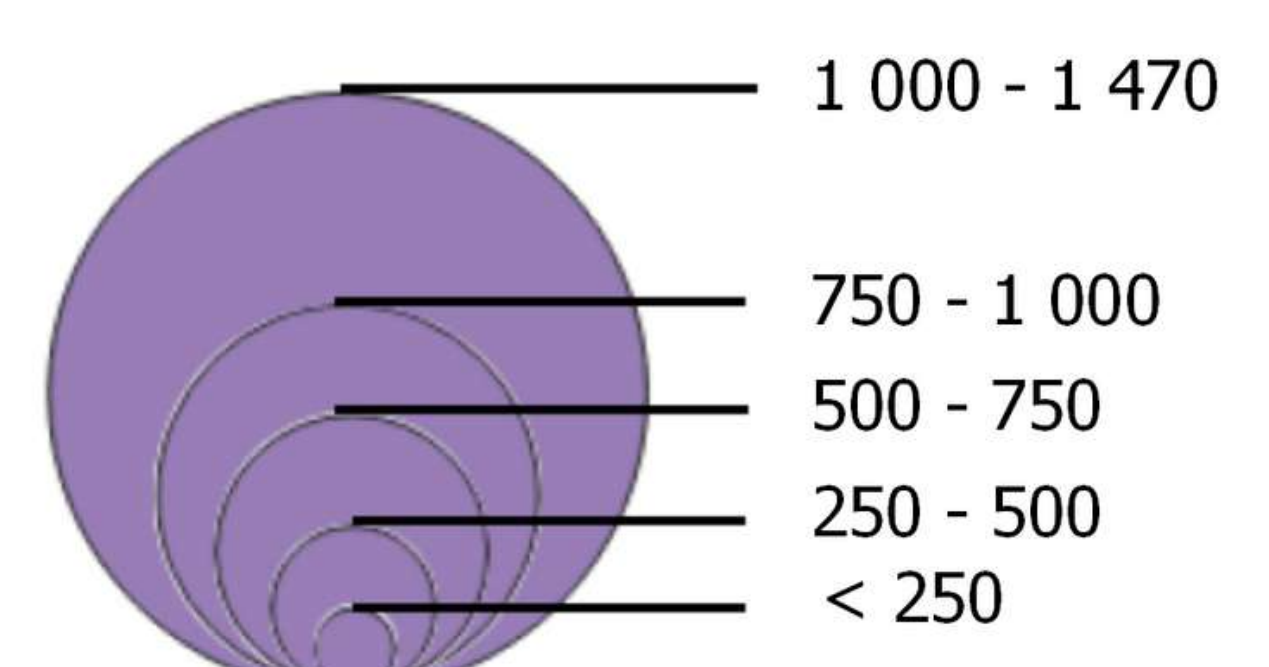
- **20 740 EMPLOIS** proposés sur le territoire en 2018 (+18% en 10 ans)



RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ EN 2020



Nombre d'entreprises



DES ATOUTS



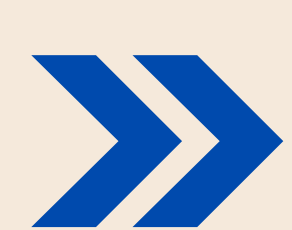
TERRITOIRE ATTRACTIF

Connexion aux grandes agglomérations, bassin de consommation important, tourisme, secteurs prometteurs (agriculture, viticulture, maintien de l'industrie et artisanat), cadre de vie favorable (grands sites, environnement...)



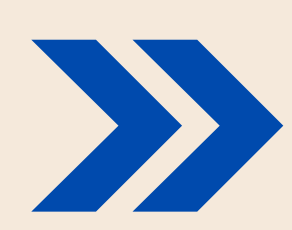
RESSOURCES HUMAINES

Main d'oeuvre disponible, mais à qualifier



CONDITIONS D'IMPLANTATION FAVORABLES

Services d'accompagnement et parcs d'activité



COORDINATION

Des acteurs économiques et collectivités au service des entreprises du territoire



DES FAIBLESSES



RESSOURCES HUMAINES

Une main d'oeuvre à qualifier, taux de chômage élevé, mobilité difficile, offre de formation restreinte



FONCIER

Peu de disponibilité dans les zones d'activité, désertion des centres-bourgs, coûts élevés



TISSU ECONOMIQUE

Fort taux de TPE et PME, peu créatrices d'emploi



MOBILITE

Manque de maillage en dehors de l'axe autoroutier, peu de mobilités douces



Manque d'**IDENTITE** du territoire

BONJOUR !
ICI ARRÊT DE

La Mobilité en Pays Coeur d'Hérault

QUELQUES CHIFFRES CLES

TRANSPORTS EN COMMUN

18 lignes sur le Pays

MOBILITE SUR LE PAYS

3,5 déplacements/jour/personne

MOTORISATION DES MENAGES

88,3% des ménages ont au moins 1 voiture

TRANSPORTS EN COMMUN REGULIERS

36 communes non desservies

FLUX PENDULAIRE

- internes au Pays = 16 791/jour
- externes = 12 545/jour

FLUX SORTANTS DU TERRITOIRE

- 63% à destination de Montpellier Méditerranée Métropole
- dont 49% à destination de la ville de Montpellier



DES ATOUTS

- Proximité de Montpellier : opportunités à saisir et calibrer (CHNS, covoiturage ...)
- Potentiel de développement des mobilités actives (tourisme, grands sites, anciennes voies ferrées, réseau d'irrigation)
- Des dynamiques en cours (Picholines, Rézopouce, PEM, documents et schéma intercommunaux)
- Des opportunités : CHNS, TAD, partage de voirie, réduction des besoins de déplacement, haut débit, services à distance, télétravail
- Territoire bien desservi par l'autoroute, gratuite, et ses nombreux échangeurs



DES FAIBLESSES

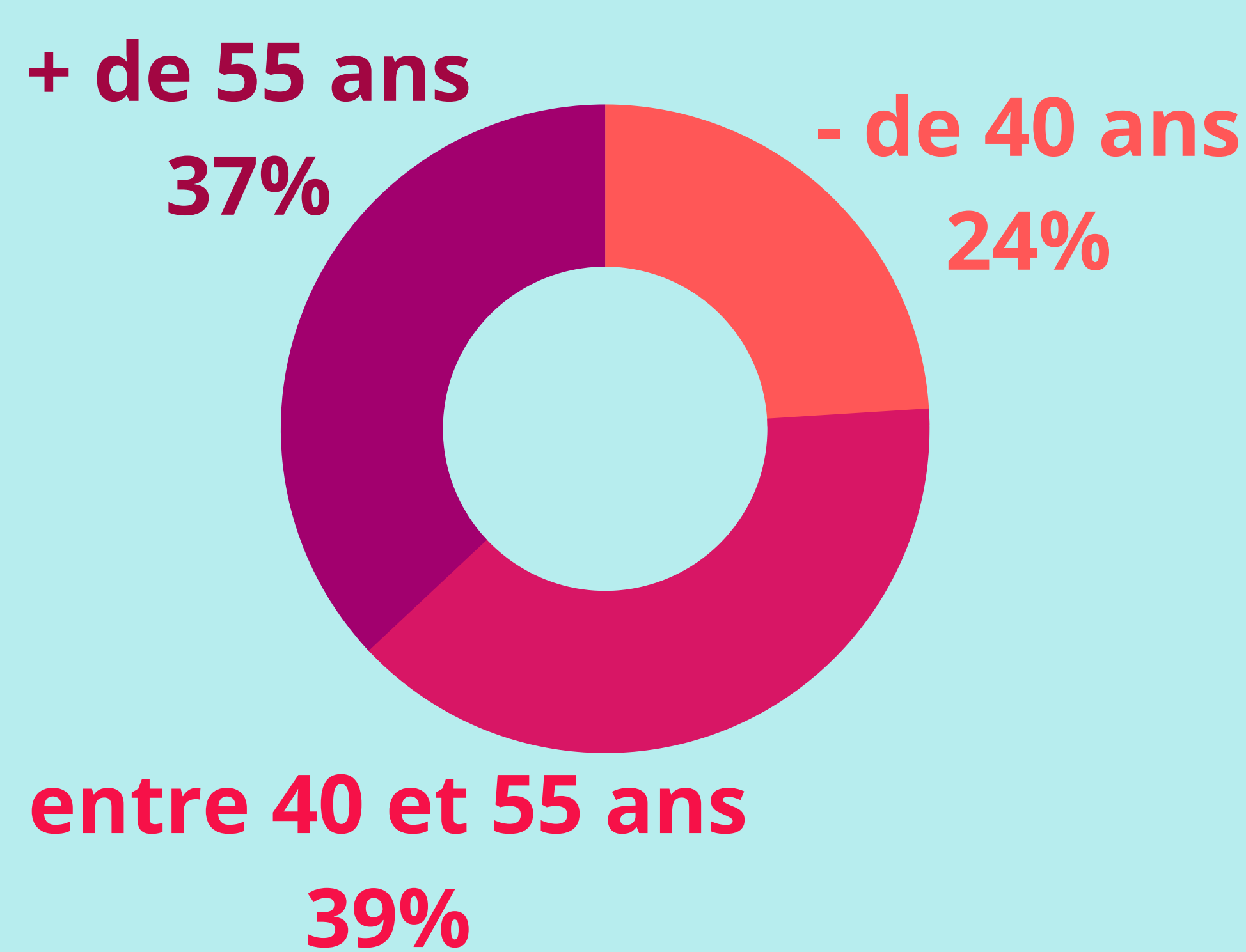
- Peu de liaisons douces entre villages et bourgs-centres
- Périurbain de Montpellier : difficultés de déplacements associées (flux routiers tendus, embouteillages)
- Transports en commun peu compétitifs (rythme, desserte, temps de trajet)
- Peu de pistes cyclables, insécurité
- Manque d'équipements et stationnements pour les cyclistes
- Peu de bornes de recharge électriques
- Manque de liaisons entre Grands Sites et le reste du territoire
- Place prise par les voitures dans l'espace public (stationnement)
- Voirie parfois inadaptée à certains usages (engins agricoles, forestiers)



Agriculture, forêt et alimentation, nouvelles priorités !

QUELQUES CHIFFRES CLES

AGE MOYEN DES EXPLOITANTS



SAU 45 320 ha

BIO 4 658 ha

1387 EXPLOITATIONS

VITICOLE

- 80% production viticole placée en IGP ou AOC
- 10 appellations viticoles sur le territoire

GARRIGUES & FORET :

- 68 % du territoire
- 75 % des espaces naturels et forestiers sont privés
- 80 % des propriétaires privés ont moins de 4ha
- 41 % des forêts sont bien desservies et accessibles

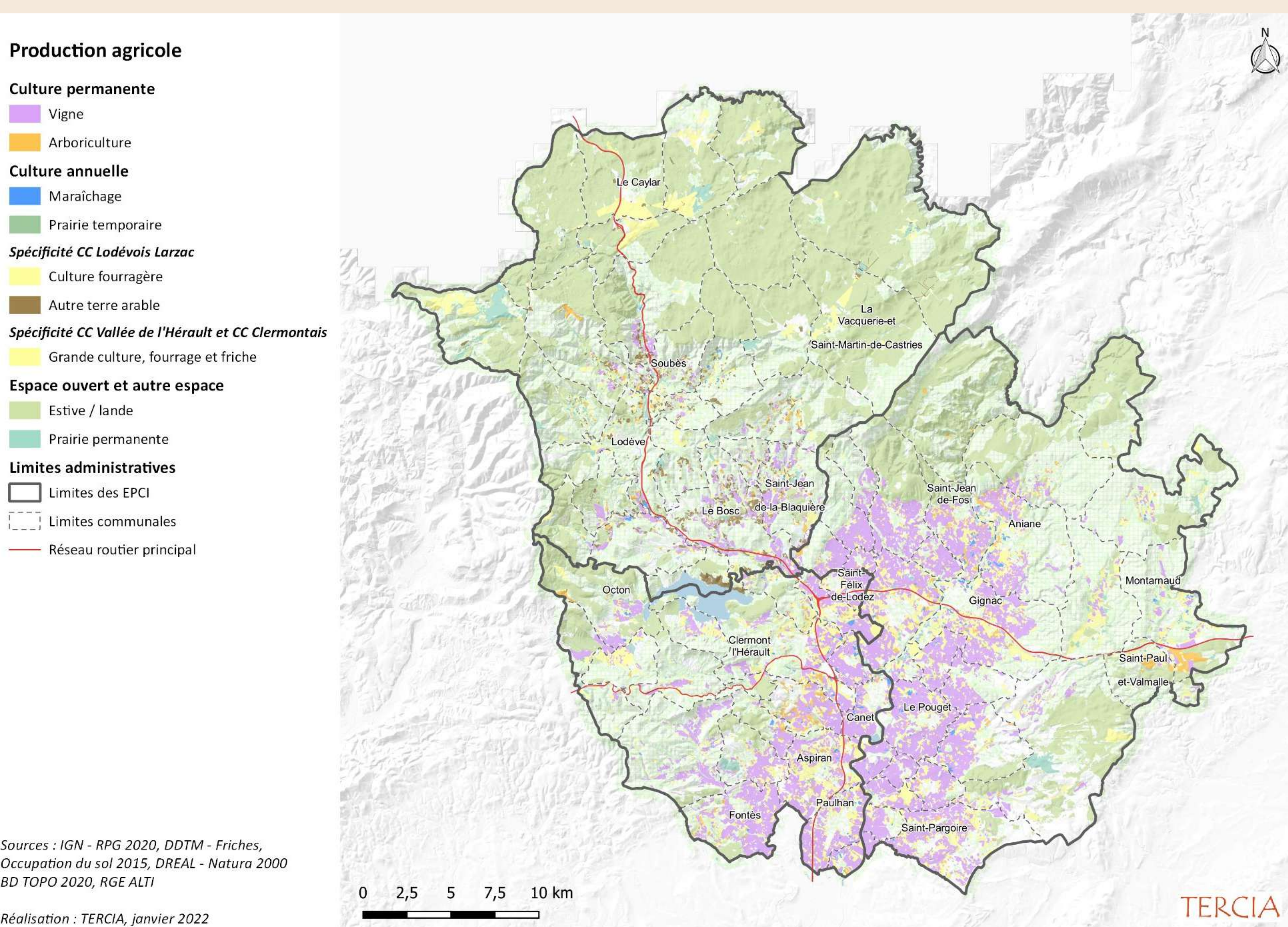
DES ATOUTS

- » Terroir viticole de plus en plus reconnu porté par des syndicats dynamiques
- » Filière oenotourisme qui se fortifie
- » Potentialités des circuits courts et diversification :
 - dev de filières (spiruline, ppam, maraîchage...)
 - demande en produits locaux
 - friches agricoles à valoriser

» Implication forte d'acteurs et présence d'outils de protection des espaces agricoles : SCOT, PAEN, PAT

» Les forêts sont un lieu apprécié pour divers loisirs / Potentiel pour le stockage du carbone, la qualité de l'air et la régulation et la préservation de l'eau

» Potentiel de développement d'une filière autour du bois énergie



DES FAIBLESSES

- » **Concurrence** usage de l'eau
- » **Manque d'outils collectifs** (plateforme de collecte, conditionnement, distribution de produits, ateliers de transformations ...)
- » **Un morcellement du foncier forestier** qui limite la gestion durable en forêt privée

- » **Résilience faible du système** alimentaire face aux enjeux futurs (changement climatique) :
 - agriculture conventionnelle / agriculture bio
 - monoculture
 - pression foncière : augmentation urbanisation, baisses des surfaces cultivées et augmentation du prix

- » **Risque incendie** très présent

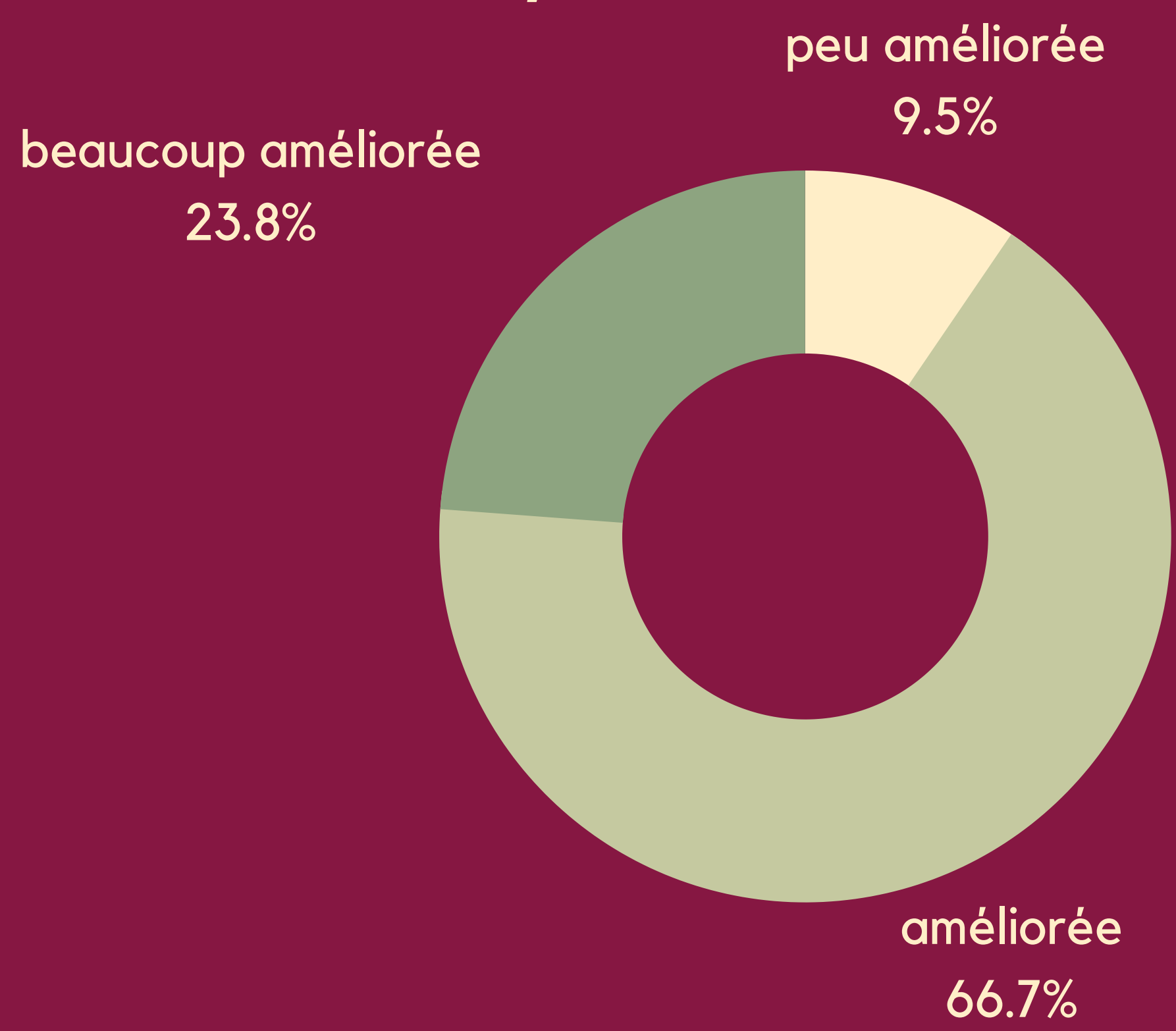
- » **Des volumes de bois difficilement mobilisables** (réseau de desserte forestière parfois non adapté)



Que disent les Maires du Coeur d'Hérault de leur territoire ?

Sondage réalisé lors du Conseil des Maires du 12 juillet 2021

DEPUIS 2014, LA SITUATION S'EST...



Grace à quoi ?

Services De Proximité
ZAE
Environnement
Transports
Nouveaux Etablissements Scolaires
Développement Economique
Qualité De Vie
Meilleures Infrastructures Transports
Commerces
Dynamisme

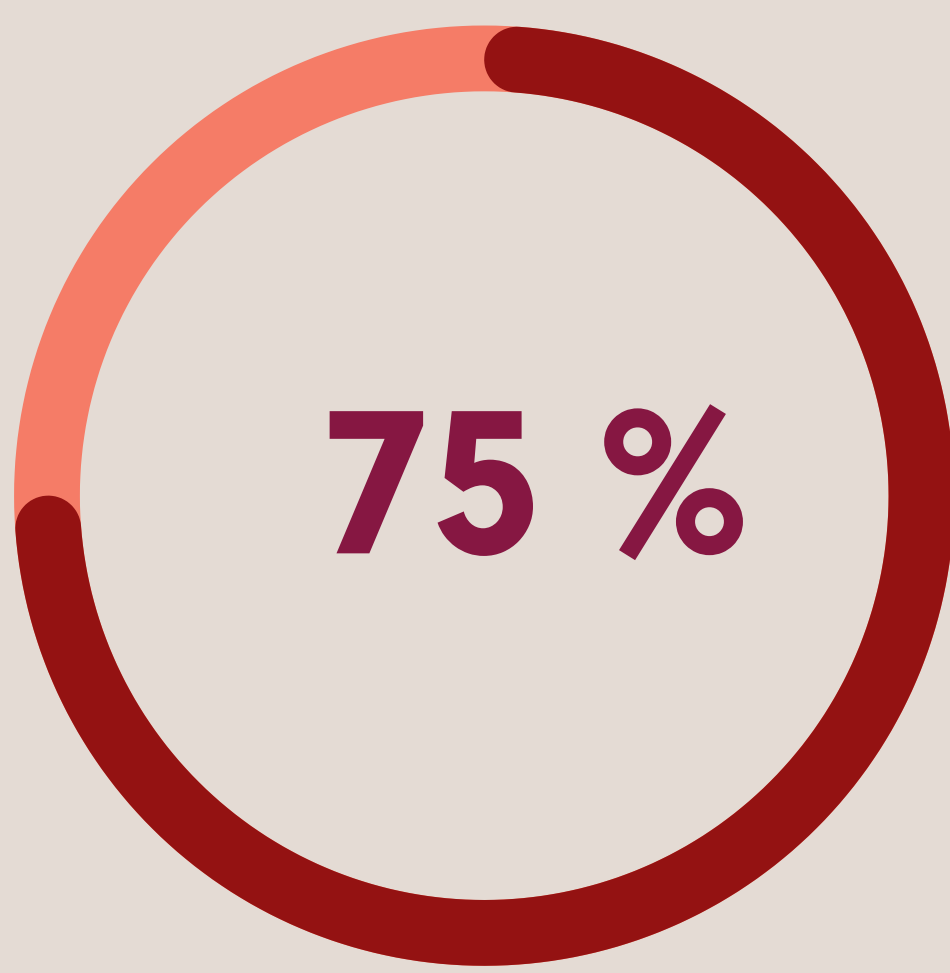
Les atouts

Grands Sites
Situation Centrale
Espaces Naturels
Paysages
Dynamique Economique
Viticulture De Qualité
Climat
Sites Touristiques
Les Bourgs Centres
Démographie

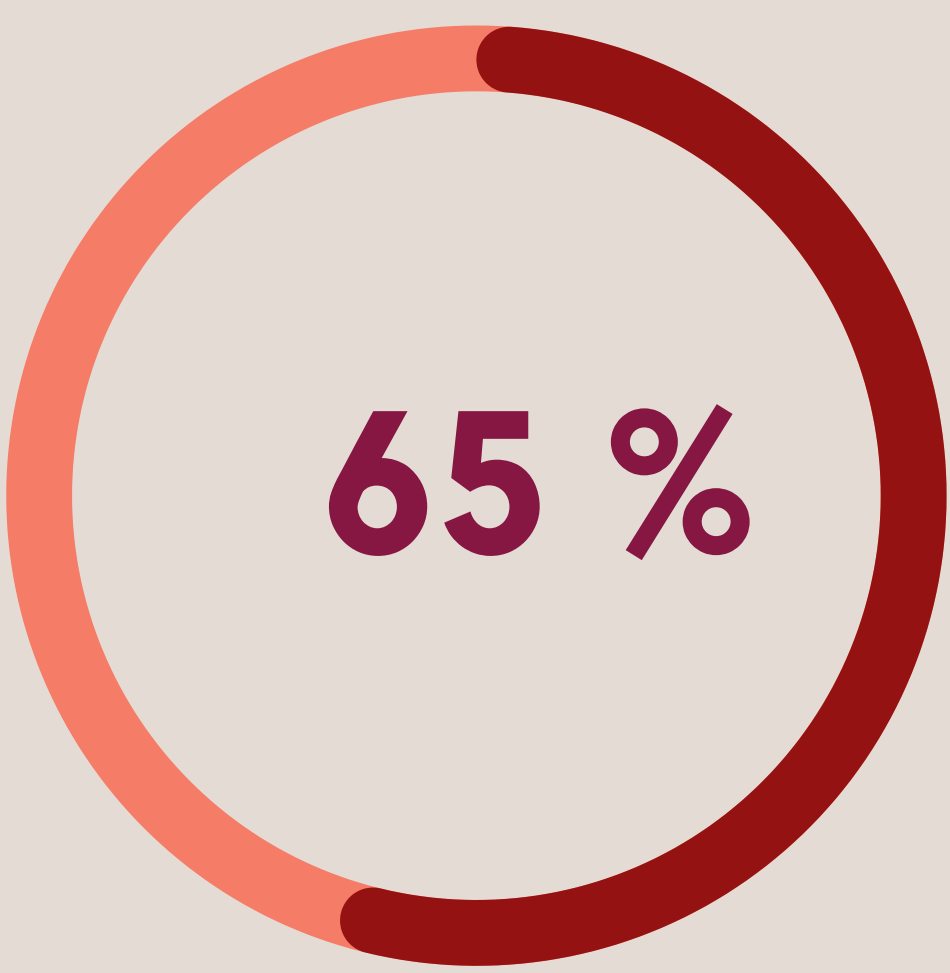
Les faiblesses

Offre De Santé
Urbanisation Non Maîtrisée
Inadéquation Entre Emploi Et Démographie
Cohérence Entre EPCI
Manque De Grandes Entreprises
Proximité Métropole
Fragilités Sociales
Mobilité Interne
SCOT en Attente
Pression Démographique
Gestion Des Déchets
Centres Anciens Fragiles

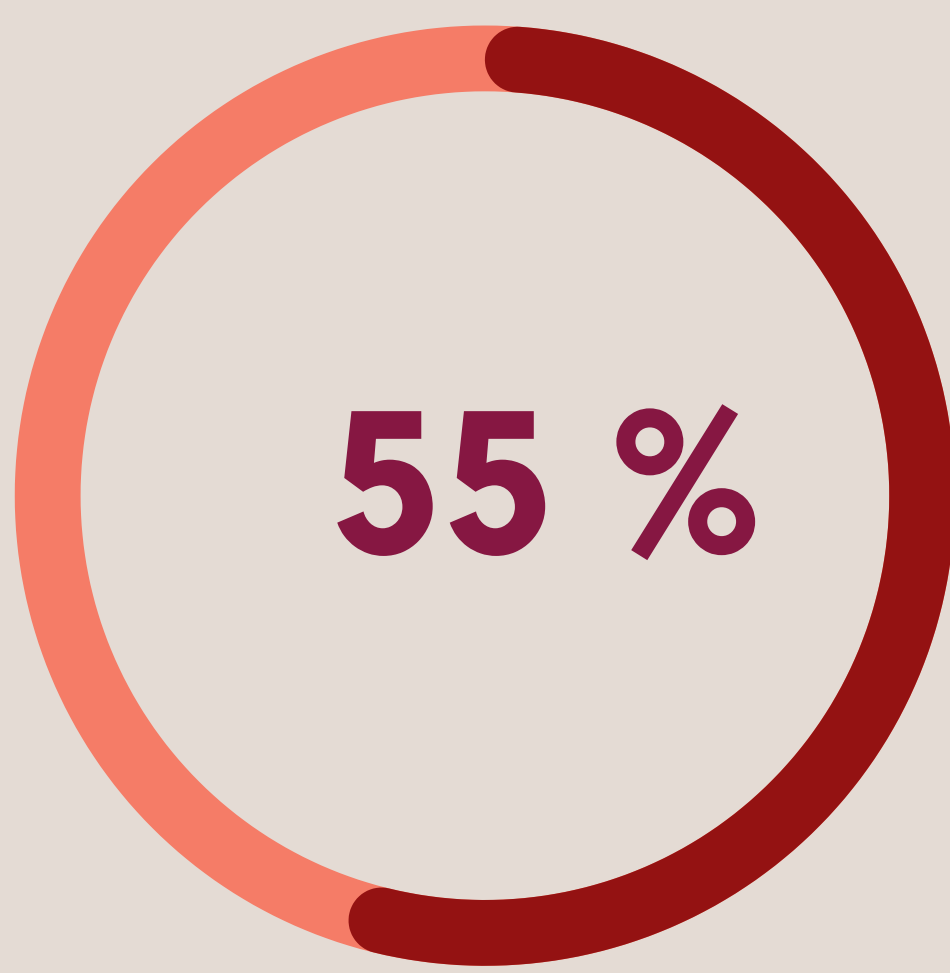
Défi 3



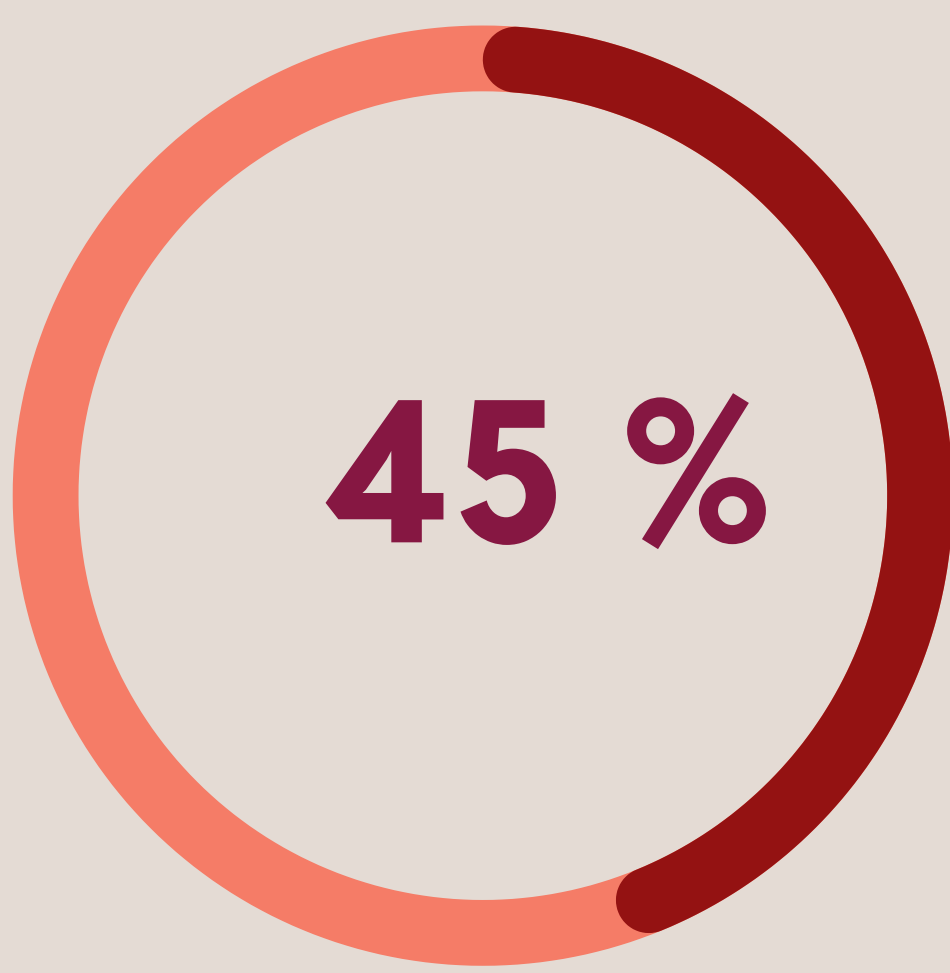
Défi 5



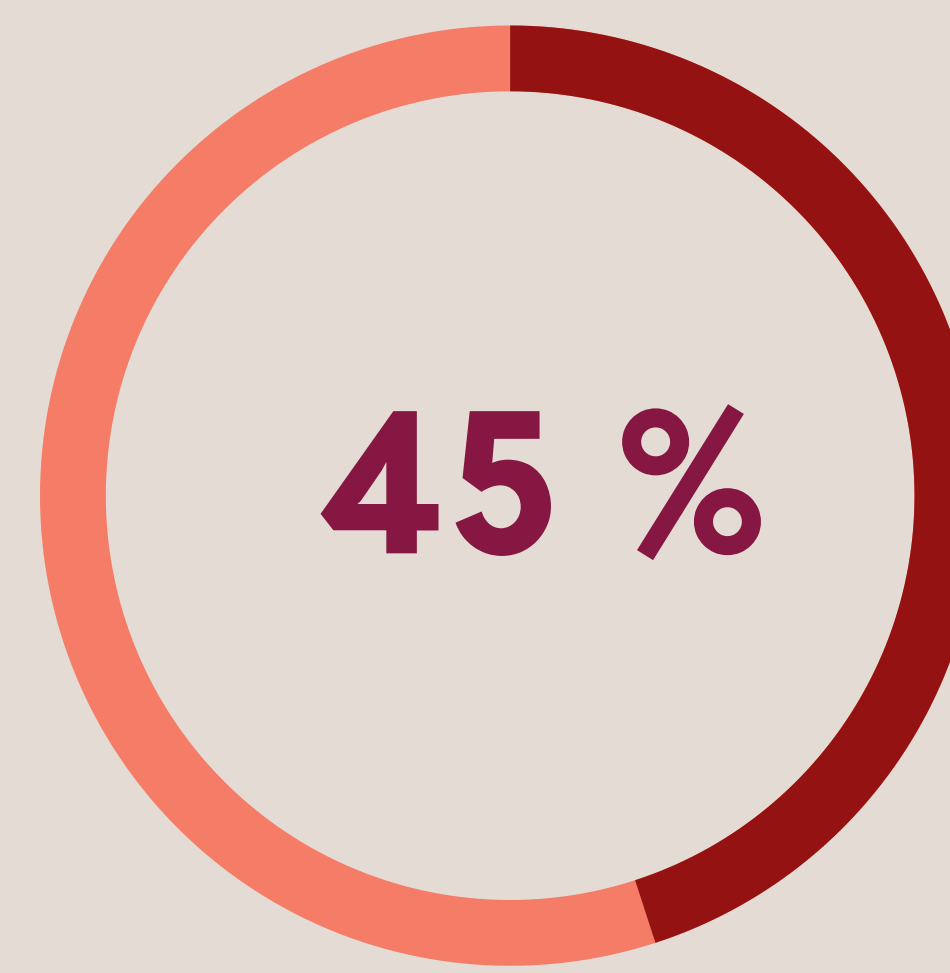
Défi 2



Défi 1

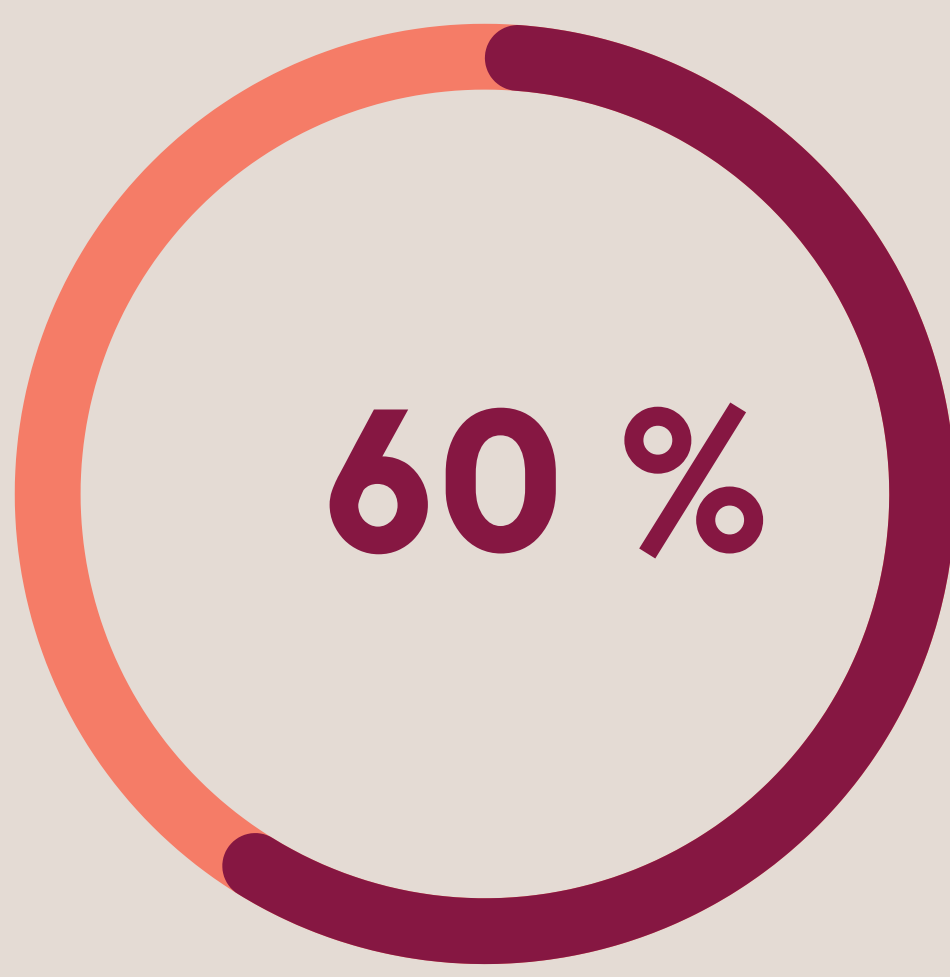


Défi 4



Quels défis restent prioritaires ?

Défi 6
Urbanisme



Défi 6
Mobilité



Défi 6
Logement



Résumé – Commentaires

- **90%** des maires interrogés estiment que le **contexte du Cœur d'Hérault s'est amélioré depuis 2014**.
- Le potentiel touristique, les nombreux patrimoines (Grands sites) et les espaces naturels sont considérés comme les **principaux atouts** du territoire.
- **De nombreux points faibles sont pointés** : la faiblesse économique, le manque de cohérence à l'échelle du territoire.
- **Les enjeux et les priorités** : l'économie et la lutte contre le chômage, une politique cohérente, l'amélioration de l'offre de santé et la communication. De nombreux élus pointent également la nécessaire maîtrise de l'évolution démographique et le maintien d'un cadre de vie de qualité, la revitalisation des centres villes et villages.
- **En terme de perspectives** inscrites dans le projet de territoire, les élus reconnaissent l'amélioration dans les domaines du tourisme et de la culture et de l'emploi mais estiment que l'état de l'agriculture ne s'est pas amélioré. Les priorités plébiscitées par les élus pour l'avenir sont l'économie et l'emploi, l'environnement et la maîtrise de l'urbanisme.

